

Dubois (Vincent), Méon (Jean-Matthieu), Pierru (Emmanuel), *Les mondes de l'harmonie. Enquête sur une pratique musicale amateur.* – Paris, La Dispute, 2009, 306 p.

Compte-rendu par Nicolas Azam et Nazli Nozarian
Revue française de science politique, 62 (1), 2012.

Dans cet ouvrage, l'ambition théorique des auteurs est de revenir sur les modalités de la domination symbolique, ses conditions et les limites de son exercice. Il s'agit moins de sociologie de la musique que d'une contribution à la sociologie générale de la reconfiguration des milieux populaires et des hiérarchies entre groupes sociaux. Depuis un siècle, la musique d'harmonie est généralement décrite comme une pratique désuète, ringarde, à faible intérêt musical et de piètre qualité. Elle fait suite au mouvement orphéonique du milieu du 19^e siècle, explicitement destiné à donner une imprégnation musicale minimale aux classes populaires, dans des formes vulgarisées et simplifiées. De plus, il s'agit d'un univers de pratiques presque exclusivement amateur, qui comporte très peu de professionnels. Malgré tout, cette pratique historiquement dominée dans le champ musical se maintient. En Alsace, elle concerne environ 10 000 musiciens et 320 orchestres. Face à ce constat, les auteurs posent les questions suivantes : comment une forme culturelle se maintient-elle alors que l'on constate parallèlement le délitement des bases sociales qui ont permis son émergence et sa perpétuation, et comment s'organise, en pratique et symboliquement, un univers relégué de l'espace culturel ?

Les auteurs répondent par l'usage du pluriel (les mondes de l'harmonie) en montrant que cet univers de pratiques est situé simultanément à l'articulation de plusieurs espaces : d'une part, le champ musical, mais aussi l'espace plus spécifique que constitue cet univers musical, un sous-champ composé pour partie de ses propres règles, enjeux et modes de consécration ; d'autre part, un espace de réseaux localisés de coopération entre musiciens et un entre-soi social, voire familial qui inscrit la pratique musicale dans une continuité directe avec les appartenances sociales. En établissant le poids relatif de l'intégration dans l'un ou l'autre de ces espaces et les variations selon les orchestres, les musiciens mais aussi l'époque, les auteurs prennent la mesure des espèces de domination culturelle en même temps qu'ils rendent compte des conditions et des modalités particulières du maintien de cette pratique.

D'avantage qu'un sous-champ du champ musical, le monde des harmonies est en fait un espace situé à ses marges. En effet, il est doté de logiques dans lesquelles les principes spécifiquement musicaux sont peu présents et faiblement structurants : il ne se polarise que très peu en fonction de différences esthétiques et stylistiques, mais bien davantage selon le rapport à la musique. Ainsi, les auteurs opposent les harmonies les plus encadrées dans les espaces locaux, au sein desquelles les sociabilités internes priment sur les considérations musicales, au contraire des orchestres des centres urbains. Peu distinguée des autres dimensions de la vie sociale, la pratique de la musique d'harmonie est peu distinctive, car en étant marquée par un recrutement de proximité et un fort localisme, elle s'inscrit dans une continuité « naturelle » avec les autres dimensions de la vie sociale, les liens traditionnels ou affectifs préexistants. Les auteurs parlent ainsi de « communalisation » musicale au sens wébérien. Cette continuité avec les autres dimensions de la vie sociale rend possible une forme de prévalence du capital d'autochtonie par rapport au capital musical. Aussi, non seulement la position dominée qu'occupent les harmonies dans le champ musical se trouve atténuée aux yeux des agents, mais ceux-ci peuvent opérer une forme de retournement du stigmaté : les musiciens professionnels et rémunérés sont ainsi l'objet d'une réprobation

morale dans la mesure où l'éthique des harmonies valorise le bénévolat, le dévouement et les sentiments désintéressés.

Si la relégation des harmonies aux marges du champ musical correspond à la position des musiciens dans l'espace social, fortement ancrée dans les milieux populaires, on observe toutefois une élévation du recrutement social des orchestres. Les auteurs soulignent en effet le poids de la variable générationnelle, opposant deux modèles de musiciens et de pratiques : le premier se rapproche du standard institutionnel de la pratique musicale, marqué par un passage par une école de musique, dont découle une compétence musicale plus forte, et qui est caractéristique des plus jeunes mais aussi des femmes et des plus diplômés, tandis que le second renvoie à une forme traditionnelle de sociabilité populaire et masculine. Or, traditionnellement encastrées dans les espaces locaux, les harmonies se trouvent affectées par l'hétérogénéité sociale croissante des zones rurales et l'afflux d'agents porteurs de systèmes de valeurs davantage indexés sur la culture légitime dominante, l'allongement des scolarités et la diversification des loisirs qui tarissent leurs viviers de recrutement. De nouvelles hiérarchies fondées sur les compétences musicales sont alors progressivement instillées et participent d'une déstabilisation des équilibres préexistants. Cependant, tous les orchestres ne sont pas également exposés à cette offensive. On assiste donc moins à un déclin irrémédiable qu'à une recomposition du monde des harmonies à l'avantage des franges les plus proches du pôle musical.